

VILLE DE LEFOREST

RAPPORT DE PRESENTATION SUR LE BUDGET PRIMITIF 2017

PRESENTATION GENERALE

Le 28 Février, le Conseil municipal débattait des orientations budgétaires pour l'année 2017. Le budget était alors en cours d'élaboration. Le budget primitif, soumis à l'approbation du conseil municipal, confirme les priorités débattues le 28 Février :

Maintien des taux des impôts locaux

Préservation de l'autofinancement

Elaboration d'une AP/CP pour la reconstruction de la piscine

PRÉSENTATION AGRÉGÉE

>>>L'équilibre budgétaire s'établit en dépenses et en recettes à 9 493 252,01 euros avec une reprise du résultat 2016.

Section de fonctionnement : 7 260 629,02 €

Section d'investissement : 2 232 622,99 €

Les recettes de fonctionnement : 7 260 629,02 €

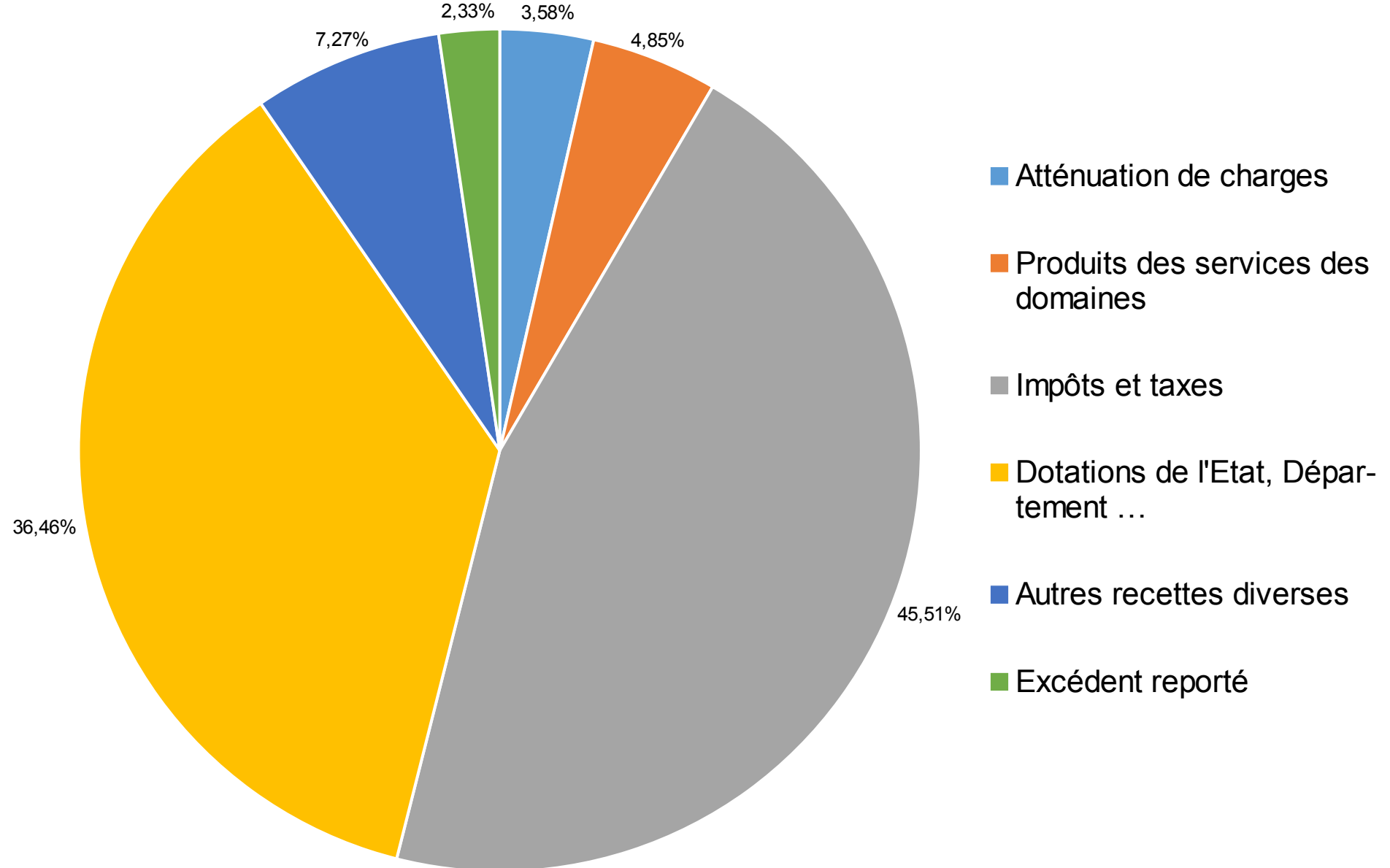
Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse par rapport à celle de 2016 de 1,02 % du fait de :

- La poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement par l'État, Des dotations estimées à la baisse globalement (-64 000 €)
- Une recette exceptionnelle de 75 000 euros en 2016 (reprise sur provision) , non reconduite en 2017
- Une très légère augmentation du produit fiscal : +30 000 €
- La participation de la CAHC pour la piscine divisée par deux du fait de la fermeture de la piscine
- La participation de la CAF pour les TAP qui n'est aujourd'hui pas pérennisée au-delà de juillet 2017

Cette baisse des recettes de fonctionnement est comblée grâce au solde de l'excédent de fonctionnement reporté de 169 147,64 €.

- Chapitre 70: produits des services des domaines : 352 264 €
- Chapitre 71: Impôts et taxes : 3 304 033 €
- Chapitre 74 : dotations participations : 2 647 279 €
- Chapitre 75 : autres produits : 111 200 €
- Chapitre 76 : produits financiers 4 205,38 €
- Chapitre 77 : produits exceptionnels : 12 500€
- Chapitre 013 : Atténuation de charges : 260 000 €
- Opérations d'ordre : 400 000 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT/CHAPITRE



Les dépenses de fonctionnement : 7 260 629,02 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 660 706,02 €, le reste 599 923 € étant constitué par les opérations d'ordre.

Elles n'augmentent que de 47 457,63 euros par rapport au budget 2016 soit 0,08 % conformément à notre objectif de contenir les dépenses courantes.

Les charges à caractère générale (chapitre 011) diminuent de 4,5 %.

Ces charges sont estimées au plus juste par rapport au CA 2016 et à leur évolution.

Les nouvelles dépenses : renouvellement des primes façades, le centre ado dynamisé, le nouveau pass sport ados, la location d'une balayeuse

Les dépenses de personnel (chapitre 012) augmentent de 40 000 euros. La revalorisation des catégories: PPCR (Parcours professionnels carrières et rémunérations) protocole mis en place sur quatre ans 2017-2020.

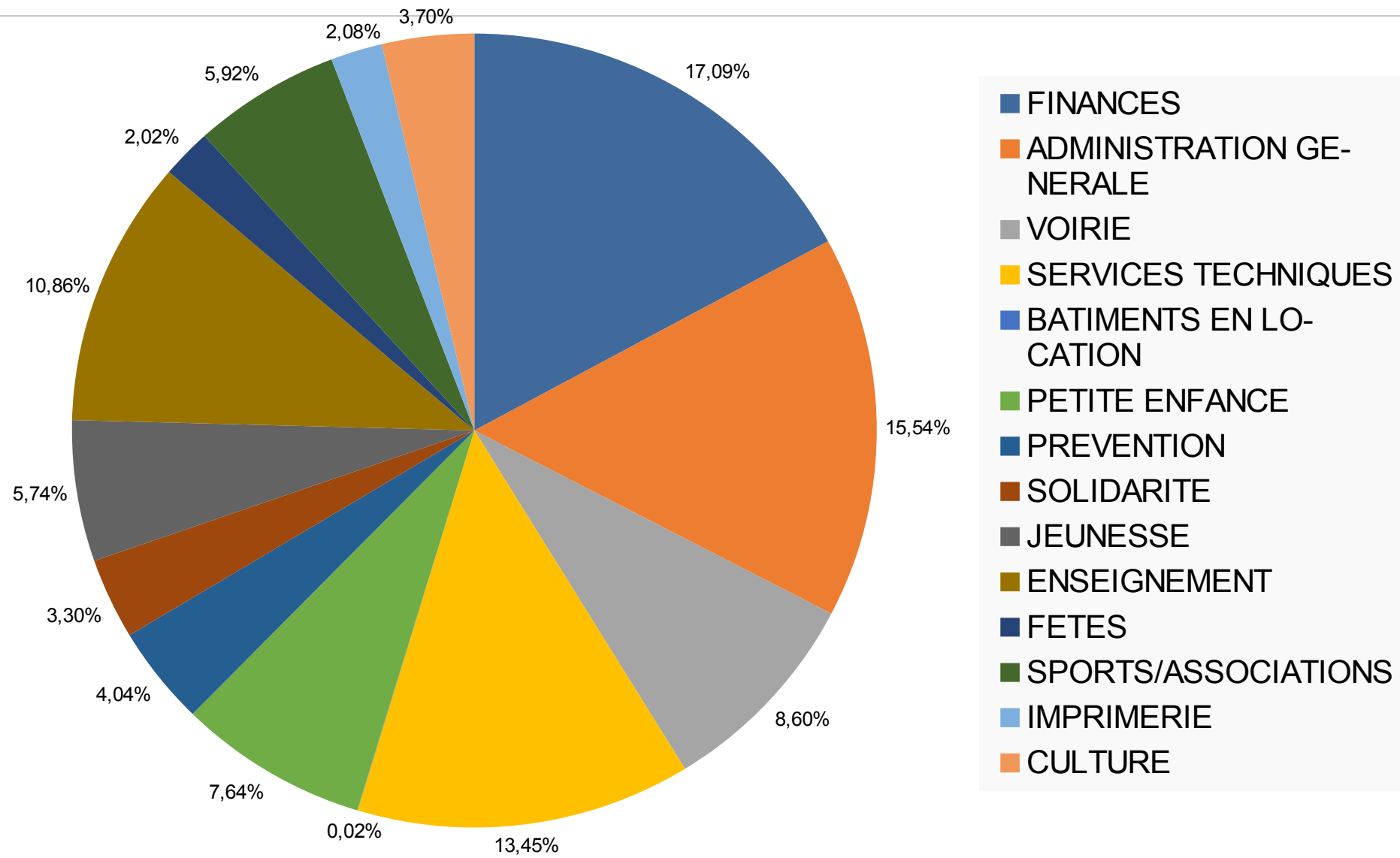
Autres charges de gestion courante : (chapitre 65) sont contenues du fait de la stabilisation des subventions au CCAS, aux associations ainsi que la rémunération des élus. Une subvention pour le nouveau Fonds de Participation aux associations Leforestoises (FPAL) est créée.

Charges financières : (chapitre 66) les intérêts de la dette diminuent, puisque que comme vu au DOB, des emprunts sont soldés. Par contre, le chapitre augmente avec les écritures d'ICNE .

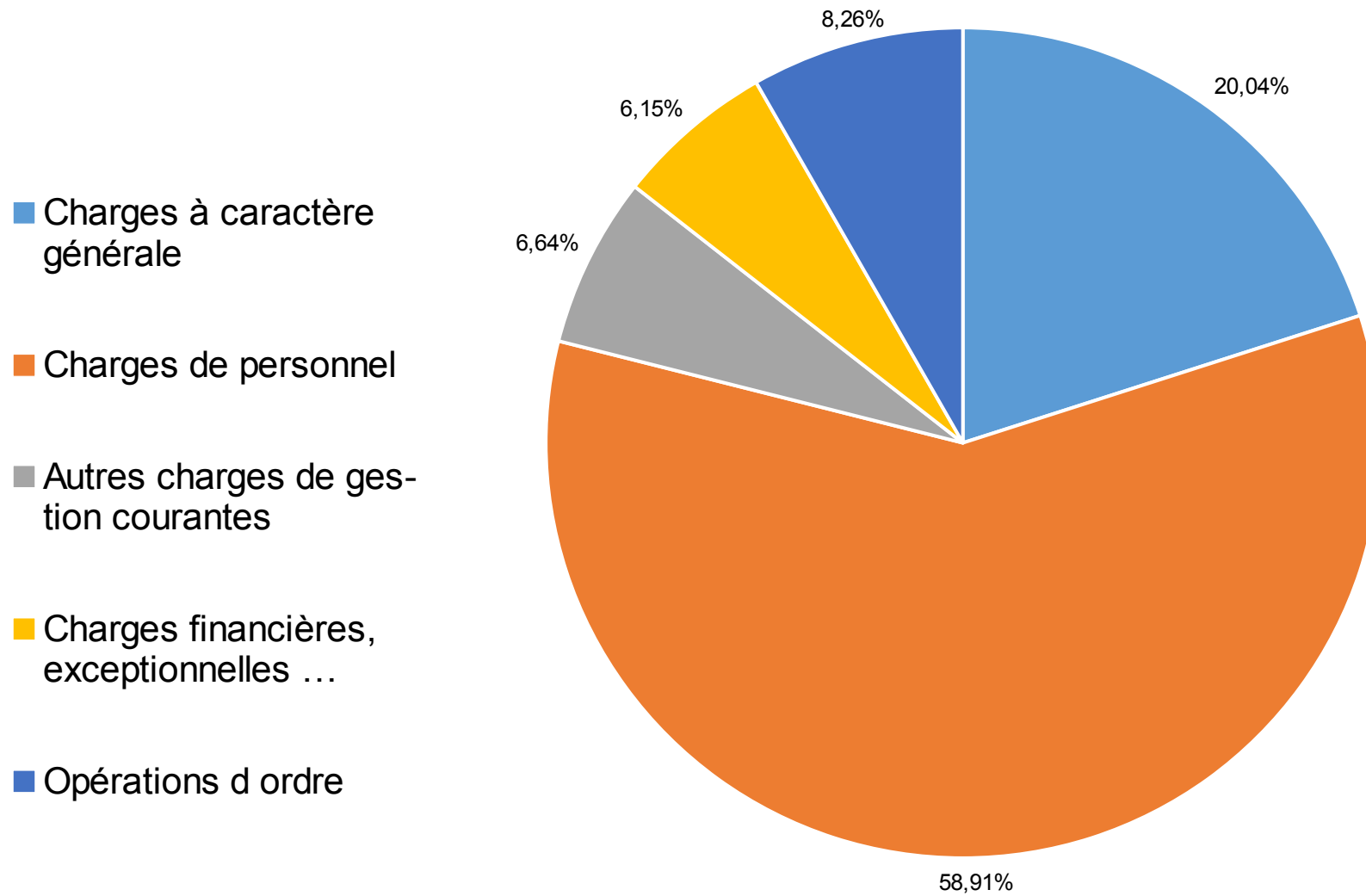
Un virement de section à l'investissement maintenu à 300 000 euros malgré la baisse des dotations, le maintien des impôts et une augmentation des dépenses de personnel.

Cette année encore, l'équilibre du budget est assuré par une gestion rationalisée et optimisée des dépenses

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT/SERVICE



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT/CHAPITRE



SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement : 2 232 622,99 €

Les dépenses d'équipement sont en baisse de plus de 50% par rapport à 2016 .

En effet, nous sommes dans une année de transition avec un important projet pour les années à venir : la reconstruction de la piscine .

- Seule la maîtrise d'oeuvre a été inscrite en crédits de paiement cette année.

(100 000 €)

- Le city stade : 73 200 € subventionnés à 69,78 %

- Les traditionnels travaux de voiries et de réhabilitation des bâtiments existants avec notamment le toiture de l'école Rostand .

-Un 1^{er} acompte des travaux rue Basly

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'élève à 1 332 608,84 euros.

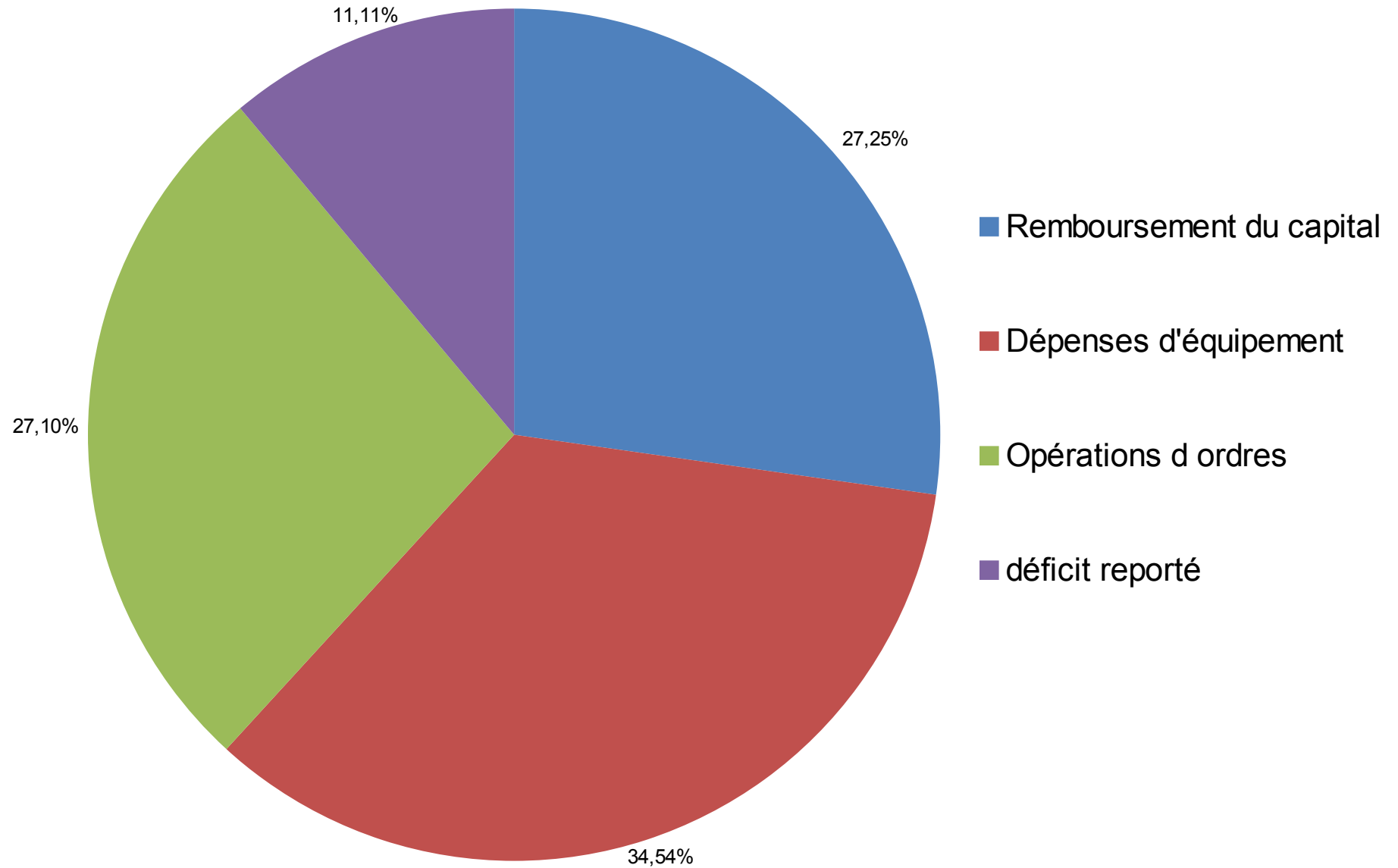
Le chapitre 16 : 608 440,30 euros comprend 2/5 du remboursement à l'EPF du 27 rue Gambetta.

Des écritures d'ordre d'un montant de 605 000 euros dont 400 000 euros de travaux en régie. Les principaux travaux en régie cette année seront la réhabilitation de l'école Voltaire.

L'opération pour compte de tiers de 22 000 euros que l'on retrouve en dépenses et en recettes d'investissement, qui concerne les 17 et 19 rue Kleber

Enfin, le report du déficit d'investissement qui s'élève à 247 980,70 €.

Dépenses d'investissement/chapitre



Les recettes d'investissement : 2 232 622,99 €

Les subventions d'équipement sont en baisse corrélativement au faible niveau de dépenses

Pour le city stade : 40 882 €

Travaux de réhabilitation des bâtiments : 100 000 € (Etat)

Un excédent de fonctionnement capitalisé de 560 000 euros

Un FCTVA en diminution : 58 000 € estimé

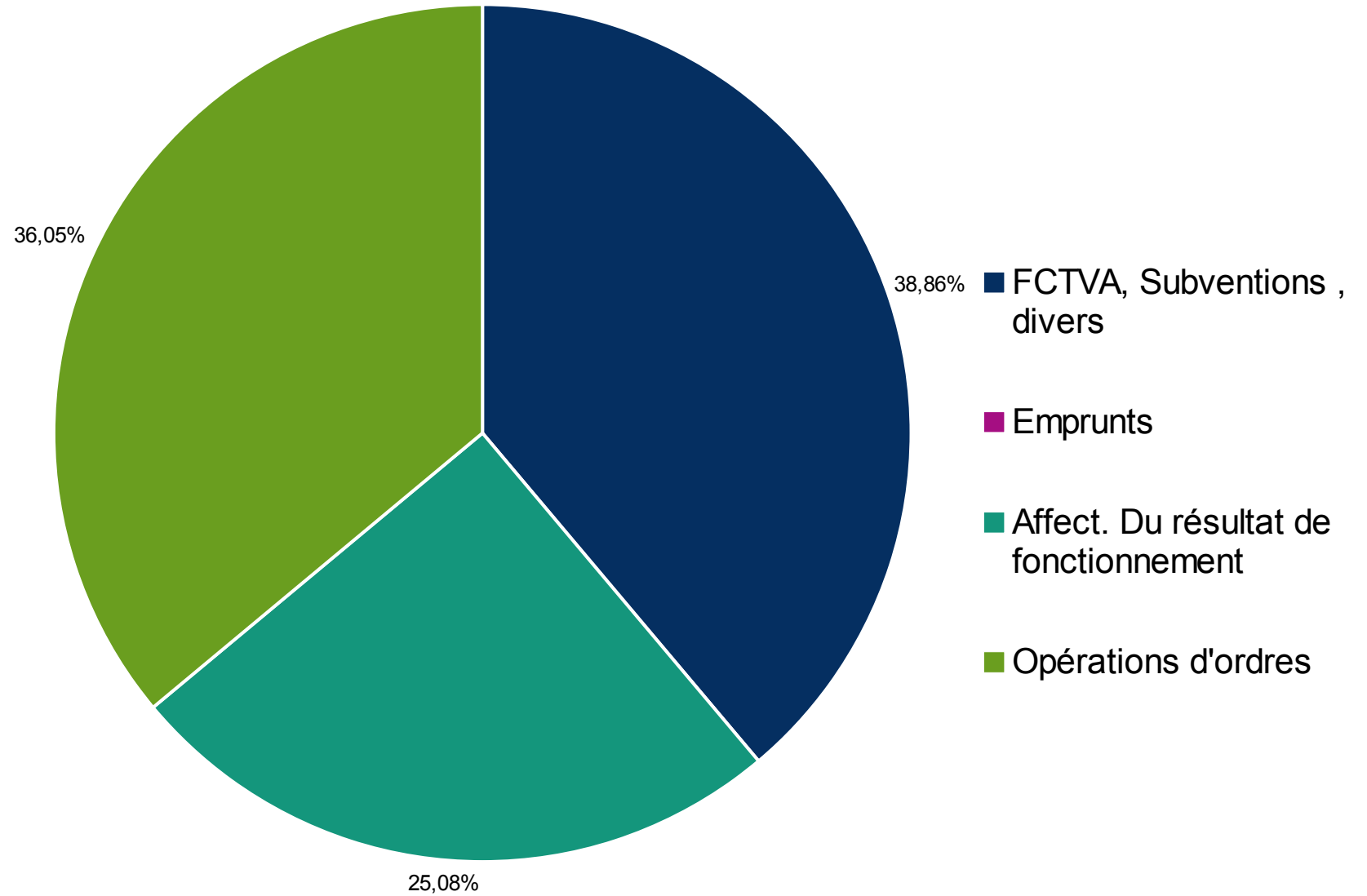
804 923 € d'écritures d'ordre dont des écritures pour régularisation de l'inventaire avec la trésorerie. Ecritures qui n'impactent pas le budget.

80 000 euros estimés de taxe d'aménagement

Des produits de cession

Aucun emprunt cette année

Recettes d'investissement/chapitre



CONCLUSION

Dans un contexte toujours plus contraint par des facteurs quasi exclusivement extérieurs à la collectivité, nous maintenons le cap sur lequel nous nous sommes engagés devant les citoyens :

- Une gestion très rigoureuse, où tous les leviers d'économies sont utilisés,
- Le maintien des taux d'imposition, afin de ne pas utiliser la pression fiscale comme variable d'ajustement
- Le maintien des tarifs
- La recherche active de subventions, qui finance une majorité de nos investissements .